Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 4 (1912)
Heft: 2

Artikel: La grève romantique
Autor: Bonnier, Charles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382912

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sident du tribunal arbitral, et a été signé en bonne et due forme par les deux parties.

Bâle et *Berne*, le 18 décembre 1911.

(*A suivre.*) Signatures.

La Grève romantique.

Les auteurs dramatiques ont une conception bien à eux de la grève et de ses caractères typiques. Depuis *les Tisserands*, sans parler de *Germinal*, pour finir avec *la Barricade*, de Monsieur Bourget et *la Lutte* (strife), de Monsieur Galsworthy, qui fait sensation en ce moment en Angleterre, on se figure, dans le camp des gens de lettres, la grève de la façon suivante:

D'un côté, un patron; de l'autre, un meneur; le premier, dur et inflexible; le second, violent et passionné; l'un et l'autre viennent en face de la rampe débiter tour à tour leur petit speech sur la question sociale; les spectateurs applaudissent tantôt l'un, tantôt l'autre; même l'ouvrier tient la corde, car le public boulevardier semble, au théâtre, avoir une pitié spéciale pour les malheurs de la classe ouvrière. Ajoutez à cela les enfants du patron, qui prennent parti pour les ouvriers; un ménage de grévistes qui meurt de faim, des interviews entre les grévistes et le conseil des directeurs. Enlevez, c'est pesé, et la question sociale est résolue, jusqu'à la prochaine représentation.

Ces réflexions nous venaient après avoir vu jouer le *Strife*, de M. Galsworthy, où il y a tout de même progrès sur l'élève Bourget; celui-ci étant tout au bas de la classe, on pourrait même dire de sa classe, comme compréhension des événements économiques, dans le dit *Strife*, les directeurs sont réunis autour d'une table à tapis vert et discutent la question de savoir s'il faut, oui ou non, céder. On introduit la délégation ouvrière, et le combat s'engage; puis on dit aux ouvriers qu'ils peuvent sortir, et la séance continue, suivant un mot historique.

En lisant le rapport de la conférence entre les représentants des patrons imprimeurs et les représentants de la Fédération des typographes du Royaume-Uni, qui a eu lieu à Londres en janvier dernier, on trouve un autre tableau; il ne s'agit plus d'une grève romantique, mais d'une entrevue moderne entre les représentants des deux classes.

La scène se passe dans un grand hôtel de Londres; les délégués ouvriers sont venus trouver les délégués patronaux pour entendre et poser leurs conditions respectives. Il s'agit de la demande des typos de Londres pour une semaine de cinquante heures, et de la contre-proposition des patrons, qui sont tout disposés à accorder une demi-heure de réduction, mais pas plus. La question est simple au premier coup d'œil, et cependant il a fallu deux jours de discussion, et les délégués des deux parties ne se sont pas entendus.

elle dure encore.

Chose étrange, les délégués ne se sont pas lancé des encriers à la tête; ils ont même été polis les uns pour les autres; le président du groupe patronal a terminé la séance de la matinée en invitant les délégués ouvriers à déjeuner à l'hôtel; ceux-ci l'ont remercié de sa grande obligeance et ont simplement remarqué qu'ils avaient déjà commandé leur repas. On le voit, il y a loin de cela à l'entrevue romantique, où le leader ouvrier est toujours prêt à sauter à la gorge du tyran patronal. De même, la discussion s'est établie sur des chiffres; l'orateur des patrons a demandé à M. Bowerman le nombre des ouvriers syndiqués; il lui a rappelé que, suivant lui, la condition des ouvriers typographes était très florissante, et a conclu en lui disant qu'ils ne pouvaient, ni lui, ni ses collègues, accorder les demandes de la Trade-Union. Nous reviendrons plus tard sur les chiffres donnés de part et d'autre; ils sont intéressants pour l'histoire des Unions anglaises.

Le délégué et porte-parole des ouvriers a discuté les chiffres, a fait de même remarquer que la semaine de cinquante heures existait déjà en Ecosse, mais cela sans phrases, simplement comme un comptable qui expliquerait un bilan devant une assemblée d'actionnaires.

Et, cependant — et c'est ce que les gens de lettres ne comprendront jamais — la lutte est plus inexorable et plus intense dans la grève moderne, justement parce que l'élément personnel est mis de côté et qu'il ne s'agit plus que d'une question de force. Lorsque le patron et l'ouvrier se connaissaient, ils pouvaient se haïr, mais aussi ils se réconciliaient parfois. Aujourd'hui, le champ de bataille, comme dans la vraie guerre, ne permet plus de rencontre corps-à-corps, ni d'embrassade; les armes sont à longue portée; on agit par masses. Les ouvriers et les patrons ne se voient, ni ne se connaissent plus; leurs délégués se rencontrent parfois, et montrent ou cachent leurs cartes. A un moment donné, l'une des deux parties cède, ou bien l'on arrive à une entente momentanée.

Ceci est évidemment moins dramatique, et le public ne s'intéresserait pas à ces sortes de grèves, sans discours ni fanfares. Pourtant, comme on le disait plus haut, la lutte est bien plus intense et sérieuse que jadis, mais elle n'est pas du ressort des gens de lettres ou autres barricadiers du faubourg Saint-Germain. Elle est arrivée à ne

plus être un prétexte à tirades dramatiques, mais elle est devenue un problème social et scientifique. La grève romantique n'existe plus qu'au théâtre, et c'est là que nous la laisserons.

Charles Bonnier.

Congrès et conférences.

Ouvriers de l'alimentation.

Les samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 février, eut lieu à Lucerne le congrès de la Fédération des travailleurs de l'alimentation. Avant de se réunir pour le congrès fédératif, les représentants des différentes organisations se rencontrèrent spécialement pour tenir leurs conférences professionnelles.

A la conférence des brasseurs, on discuta les expériences faites lors du dernier mouvement et les mesures à prendre pour arriver le plus tôt possible à reconquérir toutes les positions perdues, à réparer tous les maux subis. En somme, il fut constaté que les efforts faits jusqu'à présent dans ce domaine ne l'étaient pas en vain.

A la conférence des travailleurs de l'industrie du tabac, on a également examiné la situation, et le camarade Viret a été chargé de présenter au congrès des résolutions exigeant que les dispositions nécessaires à l'amélioration des conditions d'existence et au relèvement de l'état d'organisation soient prises d'urgence par le comité central.

Chez les boulangers on a surtout discuté de la propagande à faire par les ouvriers syndiqués des boulangeries coopératives de la Suisse allemande pour organiser les ouvriers travaillant chez les patrons.

Congrès.

Séance du samedi 10 février.

Environ 80 délégués venus de tous les coins de la Suisse sont présents. La forte délégation de la Suisse romande marque les progrès de l'organisation dans cette région.

A 8½ h., *Schifferstein* déclare ouvert le quatrième congrès de la fédération. Il souhaite la bienvenue aux délégués et annonce la présence des camarades Etzel et Schrems représentants de la fédération sœur d'Allemagne, du secrétaire de la Fédération allemande des tonneliers, dont le nom nous échappe, de Schmidt, de la fédération d'Autriche, de Huggler, secrétaire de l'Union suisse des fédérations syndicales et de Pfister, secrétaire ouvrier du canton de Lucerne. Il rappelle les phases difficiles par lesquelles a passé la fédération depuis le congrès de Fribourg à cause du conflit avec les brasseries suisses, mais, dit-il, nous nous sommes rapidement ressaisis grâce, il faut le dire, à l'appui de la fédération internationale qui a envoyé le camarade Schrems pendant six mois en Suisse pour faire de la propagande parmi les ouvriers des brasseries. Cette propagande a eu de très bons résultats. Les quelques membres perdus ont été regagnés et au delà. Depuis sa fondation, en 1904 à Lucerne, la fédération a progressé. Elle comptait alors 1500 membres, elle en compte maintenant près de 4000. Schifferstein invite les délégués à faciliter les travaux du congrès en évitant les discussions inutiles.

Etzel apporte les salutations des camarades d'Allemagne. La fédération allemande s'intéresse vivement à la marche de la fédération suisse, preuve en est l'appui qu'elle lui a donné lors de la grève de brasseurs et ensuite pour se relever; elle continuera à la soutenir à condition que les camarades de Suisse fassent de leur côté tous les sacrifices nécessaires pour mettre leur fédération à la hauteur de sa tâche. Il espère que le congrès donnera au comité central les moyens pour faire face aux engagements pris envers l'internationale, pour affronter les nouvelles luttes qui surgiront et rendre la fédération invincible.

Schmidt, d'Autriche, parle dans le même sens.

Huggler, secrétaire de l'Union suisse des fédérations syndicales, salue le congrès au nom du prolétariat suisse organisé. Il constate avec plaisir que la fédération s'est rapidement remontée. Il en attribue le mérite non seulement à l'appui qu'elle a rencontré auprès des fédérations sœurs de l'étranger et de l'Union suisse des fédérations syndicales, mais aussi à l'activité inlassable de ses secrétaires. Il souhaite pleine réussite au congrès.

On passe à la nomination du bureau et de la commission de vérification des mandats et à la fixation de l'ordre du jour. L'assemblée modifie l'ordre du jour dans ce sens qu'on discutera la revision des statuts immédiatement après les rapports et compte rendu.

Il est 10 heures du soir, quand cette première séance préparatoire prend fin.

Séance du dimanche 11 février.

La journée du dimanche, de 8 heures du matin à midi et de 2 heures après-midi à 7 heures du soir, a été entièrement consacrée à la discussion des différents rapports et du compte rendu et à la revision des statuts.

Le rapport du secrétariat romand a été publié dans le *Prolétaire,* nous n'y reviendrons pas. Quant à celui du bureau central de Zurich, c'est un volume de 312 pages. La traduction et l'édition française qui n'a pu être terminée pour le congrès, sera prochainement envoyée aux sections qui pourront se rendre compte, par le menu de la marche de notre fédération pendant les années 1910 et 1911 et même antérieurement, de l'activité du comité central et des secrétaires, des résultats de la propagande et des mouvements de salaire et conflits et de l'état de la caisse centrale. Nous dirons seulement, pour ce qui concerne les mouvements de salaire et conflits, qu'à fin 1911 les contrats collectifs avec des patrons, conquis de haute lutte ou ensuite d'arrangements à l'amiable, se répartissaient comme suit:

Pour les ouvriers boulangers	11
» » » brasseurs	15
» » » jardiniers	2
» » » de l'industrie des vins sans alcool	1
» » » des coopératives de consommation	4
» » » tonneliers	11
» » » bouchers	2
» » » meuniers	2
» » » du tabac	7
» » » chocolatiers	1

Tous ces contrats contiennent un tarif et sont encore en vigueur.

Les comptes de la caisse centrale ont été vérifiés et reconnus exacts par la commission de vérification. Pour 1910, ils accusent, aux recettes: fr. 240,012.10; aux dépenses: fr. 223,575,56. Boni: fr. 16,436.54. Pour 1911, aux recettes: fr. 77,340.91; aux dépenses: fr. 56,557.—. Boni: fr. 20,783.91. Le chiffre élevé des recettes et des dépenses en 1910 provient des secours que nous avons reçus d'Allemagne, d'Autriche, d'Amérique et de Suisse, lors de la grève des brasseurs, et des subsides de grève payés. En 1910 et 1911 la fédération a payé pour fr. 156,308.90 de secours de grève et fr. 21,171.25 de secours de chômage et de maladie.

Le caissier central a insisté afin que les rapports et l'argent des sections soient envoyés avant le 10 de chaque mois pour le mois précédent et afin que les sections nomment aux fonctions de caissier des camarades capables et sérieux.

La commission des réclamations a annoncé qu'aucune